

Étaient présents

- Jocelyne BIANCHI-THURAT, journaliste
- Mathilde BOISSIER, chercheuse dans l'équipe STEEP INRIA
- Jean-Paul COULOMB, Ligue de Protection des Oiseaux, collectif protection torrent et rivière
- Marion DOUARCHE, CIMEO (eau en montagne) et Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance
- Nils FERRAND, chercheur à INRAE et INRIA
- Christian FOUQUE, conseiller municipal de Molines en Queyras
- Hervé GASDON, SAPN, FNE
- Emmanuelle GONZALEZ, Museum national d'Histoire Naturelle
- Daphné KHALIFA, directrice du PETR
- Pierre LEROY, président du PETR
- Lucie LOMBARD, Forêts Alpines
- Marion MERIC, SyMÉnergie05
- Alice PRUD'HOMME, 2ème vice-présidente du PETR (CCPE – élue de L'Argentière la Bessée)
- Albane ROUSSOT, KAP-asso
- Marine SCARPARI, cheffe de projet Transition Écologique du PETR

Personnes excusées

- Frank ADISSON, conseiller à Vallouise, Président du fournisseur alternatif d'électricité "Énergie ici", Président du club de kayak de L'Argentière
- Xavier BLETTERIE, Parc Naturel Régional du Queyras
- Agathe DE MONTMORILLON, comptoir des associations
- Julien GUILLOUX, Parc National des Ecrins
- Miren KERBAT, directrice du CPIE - Environnement et solidarité
- Yves LARNAUDIE, président d'ASA
- Yves MITTAINE, président de Eau Secours Briançonnais, là à titre individuel
- Michel MOURONT, 1er vice-président du PETR (CCGQ - 1er adjoint de Réotier)
- Thomas PASCAL, président du syndicat de canoë kayak, activité été / hiver.
- Roland QUEINEC, représentant ENER'GUIL et Terres en Guil

RAPPEL DU CONTEXTE GÉNÉRAL

La biodiversité et les paysages, véritables atouts du territoire du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras sont également particulièrement fragiles. Comment, dans ce contexte, concilier autonomie énergétique et préservation d'écosystèmes sensibles ?

Ces dernières années le territoire s'est concentré sur la sobriété et l'efficacité énergétique au travers des programmes : Territoire à Energie Positive et à Croissance Verte 1 et 2 – Contrat de Transition Ecologique et Solidaire - Contrat de Relance et de Transition Ecologique. Pour aller plus loin dans la dynamique de concertation déjà mise en œuvre sur le territoire et passer à l'étape suivante, il est nécessaire de travailler sur la concertation, à la fois entre tou.te.s sur le devenir du territoire et son bilan énergétique, et spécifiquement avec les acteurs instructeurs de ces politiques énergétiques. Il s'agit de re-coordonner les décisions et d'améliorer l'efficacité de l'action publique en réduisant les contentieux finaux. Cette démarche doit intégrer au départ une meilleure information des citoyens,

des élus, des entreprises et des collectivités, pour que tous les acteurs du territoire prennent la mesure des enjeux, puis une réelle co-construction et co-engagement dans des stratégies agréées par tous, avec une prise en compte responsable des enjeux et conséquences.

Le projet de concertation en cours a pour objectif de construire et d'utiliser de nouvelles approches de concertation et de participation pour accompagner le dialogue et les décisions en matière de production et de consommation énergétique en tenant compte des enjeux que sont : le climat, l'énergie, la biodiversité, l'eau et l'évolution des territoires et des paysages. La démarche scientifique associée vise en particulier à permettre une analyse des enjeux, de leurs interdépendances et de leur mise en dialogue, en sollicitant divers modèles (flux de matière et d'énergie, biodiversité, ...).

Les grands enjeux de cette concertation sont les suivants :

- Permettre aux acteur·rice·s se construire un cadre propice à une concertation légitimée
 - Partager des connaissances initiales sur la situation et ses enjeux
 - Définir un contrat spécifiant les règles de la participation et l'impact du processus sur les décisions transformatives
 - Définir collectivement des étapes à mettre en place pour ce processus de concertation
- Permettre un processus participatif large, dans lequel le dialogue entre tous les acteur·rice·s est rendu possible
- Fonder la concertation sur des apports scientifiques et techniques fiables, mobilisant connaissances et modèle

Pour garantir la qualité de la concertation, une équipe de chercheur pluridisciplinaire a été sollicitée. Elle est composée de chercheuses et chercheurs de l'INRAE UMR G-EAU et de l'INRIA, équipe STEEP.

DÉROULÉ DE LA RÉUNION

- Introduction, tour de table et objectifs de la réunion
- Point sur l'avancement du projet
- Rappel des enjeux de participation déjà abordés
- Travail collectif sur le principe et le déroulement des étapes futures (dispositif PrePar)
- Conclusion

OBJECTIFS DE LA RÉUNION

- Dessiner les contours d'un futur plan de participation, en s'appuyant sur les apports antérieurs
- Proposer une première trame de principes pour une future concertation
- Discuter les conditions de mise en oeuvre

POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

- Été 2022 : réalisation de 35 entretiens préalables sur les enjeux et priorités du territoire, connaissances manquantes, expériences de la participation citoyenne, souhaits et craintes vis à vis d'un tel processus. Une synthèse de ces entretiens a été restituée au cours de la réunion du 7 Novembre 2022 et peut donc être retrouvée à ce lien : [CR Réunion préfiguration](#)

[concertation politique énergétique](#)

- 7 Novembre 2022 : réunion de pré-figuration. Cette réunion visait à réunir les acteur·rice·s précédemment rencontré·e·s et les élu·e·s pour discuter du diagnostic préliminaire dressé suite aux entretiens ainsi que des modalités de participation. La présentation et le compte rendu de cette réunion sont disponibles à ce lien : [CR Réunion préfiguration concertation politique énergétique](#)
- Automne 2022 : ateliers de test de la pertinence de modèles de flux d'énergie sur le territoire. Des premiers ateliers expérimentaux ont été menés à partir de travaux antérieurs des équipes de recherche, en s'appuyant sur des préparations méthodologiques réalisées en laboratoire (budget de recherche de la Mission Interdisciplinaire du CNRS). Deux dispositifs ont été mobilisés pour aborder les enjeux et l'appropriation des flux énergétiques dans le territoire. Ces premiers ateliers ont permis de mieux appréhender comment mobiliser les modèles développés dans les laboratoires de recherche pendant la concertation.
- Printemps 2023 : recherche de financements et d'un cadre contractuel entre le PETR et la recherche (en cours). Préparation d'expérimentations nécessaires à l'avancement du projet.

RAPPEL DES ENJEUX DE PARTICIPATION DÉJÀ ABORDÉS

Les enjeux de participation ont été abordés avec les acteur·rice·s du territoire au cours des entretiens et pendant la réunion de préfiguration du 7 Novembre 2022, avec notamment les constats suivants (pour plus de détails, se référer au compte-rendu de la réunion de préfiguration du 7 Novembre : [CR Réunion préfiguration concertation politique énergétique](#).)

Principes à respecter au cours d'un processus participatif :

<ul style="list-style-type: none">● Propositions très largement acceptées :<ul style="list-style-type: none">- prendre des décisions concrètes- être constructif sans conflits inutiles- favoriser la transparence- assurer une bonne communication- respecter et mettre en oeuvre le résultat- permettre l'implication citoyen·ne·s	<ul style="list-style-type: none">● Propositions majoritairement acceptées :<ul style="list-style-type: none">- écouter tout le monde- ne pas tout promettre- innover de nouveaux cadres de participation- dialogue systématique pour proposer puis tri- cohérence du territoire, différentes échelles- établir une force de contrôle et de suivi
<ul style="list-style-type: none">● Propositions plutôt rejetées :<ul style="list-style-type: none">- ne convier que les personnes « nécessaires »- imposer de donner son avis- prendre en compte les pressions entre élu·e·s	<ul style="list-style-type: none">● Propositions à l'origine de débats :<ul style="list-style-type: none">- tirage au sort- équité de temps pour tous les arguments- citoyen·ne·s force de proposition mais pas de décision- mettre en pause certains projets

Principes à respecter au cours d'un processus participatif :

- partager l'information

- associer les habitant-e-s (échanger avec les citoyen-ne-s est très important)
 - recueillir les attentes
 - ne pas leur laisser toute la charge
 - aller chez les gens (mais travail énorme, comment trouver les fonds)
- associer expertise et outils en cadrant bien les demandes d'expertise
- enjeux de cadre de travail (comité de pilotage, adoption du processus, groupe de suivi,)
- enjeux d'outils : trouver les bonnes modalités de participation
- convivialité : avoir des moments festifs

TRAVAIL COLLECTIF SUR LE PRINCIPE ET LE DÉROULEMENT DES ÉTAPES FUTURES

Objectif de l'atelier : comment faire pour que des projets à vocation énergie sur le territoire (Hydro, PV, bois) soient décidés sur le territoire de manière à ce que tous les acteur-ric-e-s puissent concilier cadre de vie, protection de l'environnement, énergie ?

Remplir un tableau de participation qui dessine la future concertation en spécifiant :

1. De quelles catégories d'acteurs doit-on parler ? Qui participe, qui est concerné ?
2. Quels sont selon vous les principaux objectifs intermédiaires ?
3. Quelles actions (décisionnelles ou participatives) devraient être prévues ?
4. Pour chaque action, et chaque acteur, quel "rôle" envisager : **O**rganisateur, pilote / participant.e
Actif : codécide, analyse, propose / **P**assif : écoute, questionne ?

Attention : le groupe présent le 23 juin n'est pas représentatif et le travail restitué ici est uniquement préparatoire.

Groupe 1

• 5 étapes principales

- **organisation de la concertation** : a été qualifiée d'étape importante, permettant à toutes et tous les acteur-ric-e-s de se poser en amont des questions de formation, pilotage, implication, mise en oeuvre des décisions, appels à des expert.e.s, intégration des bureaux d'étude, intégration des parties prenantes,
- **présentation de la problématique par des expert-e-s** (avec des temps d'expériences pratiques)
- **« enquête publique »** : pas au terme réglementaire, que tous les citoyens puissent s'exprimer sur le dossier (consultation sur la stratégie globale) avec une collecte de données et la rédaction d'un document de synthèse.
- **prise de co-décision et synthèse** (avis décisionnaire)
- **suivi participatif**

• Implication des citoyen-ne-s :

- pré-requis à tout : comment s'assurer que l'avis des gens est éclairé et informé ?
- comment faire pour engager les citoyen-ne-s au départ ? L'idée serait de repartir de commissions citoyennes, créées par les conseils municipaux (commission extra-municipale). Mais qui doit prendre cette initiative ? Et qui désigner dans ces commissions ?
- Concertation pensée en 2 temps :
 - d'abord avec les gens engagés et motivés : intervention d'expert-e-s pour former des citoyen-ne-s éclairé-e-s

- puis créer un document de synthèse ouvert à toutes et tous pour permettre à chacun-e de donner un avis plus éclairé.
- Proposition : seule une personne informée peut s'exprimer => proposition jugée rude
- Voir le document en fin de compte rendu (tableau-groupe-1)

Groupe 2 :

5 étapes principales :

- **organisation de la participation**
 - 1 : créer un groupe de pilotage avec toutes les parties prenantes, sauf les citoyen-ne-s (il est difficile d'avoir un-e représentant-e des citoyen-ne-s) qui seront présent-e-s à travers les autres catégories.
 - 2 : définir le cadre de la participation (le comité de pilotage organise) : qui fait quoi comment, quel type, quel calendrier?
 - 3 : définir un-e garant-e
 - 4 : définir les moyens pour mener la concertation (humain, financier, ...)
 - **apport / partage de connaissances**
 - diagnostic de la situation (objectif et subjectif avec des données chiffrées et des retours d'expérience)
 - collectes de données (objective et subjective)
 - partage d'un état des lieux commun avec participation de tout le monde
 - se mettre d'accord sur l'objet de travail pour la suite.
 - **lancer, décider et arbitrer ensemble**
 - **mise en oeuvre**
 - mettre en oeuvre sur des objets en particulier pour un retour d'expérience
 - **évaluer, retour d'expérience**
- Voir le document en fin de compte rendu (tableau-groupe-2)

Bilan de l'exercice

- différence de structure entre les groupes
 - Groupe 1 : commission citoyenne municipale
 - Groupe 2 : panel citoyen rassemblé par le groupe de pilotage
- retour d'expérience des projets et du processus de participation
 - pour améliorer
 - les projets
 - le processus participatif lui-même
 - qui participe à cette évaluation ?
 - évaluation à mettre en place dès le début

CONCLUSION

Cet atelier a vocation à être répété pour une construction progressive de la concertation. Des décisions devront être prises par la suite pour décider :

- de la constitution ou non d'un groupe de pilotage
- de la mobilisation d'un-e garant-e
- de la mobilisation d'un panel citoyen inclusif

SUITE

Nous envisageons jusque fin septembre la répétition de ces ateliers pour parvenir à un cadre commun pour la participation, à soumettre aux élus et aux autres acteurs concernés.

Groupe 2

Objectifs intermédiaires / étapes	Organisation de la participation			Apport / partage de la connaissance				Décider et arbitrer ensemble				Mise en œuvre				Évaluer, retour d'expérience								
Actions de participation (complétez verticalement avec le titre de l'action)	créer le groupe de pilotage	définir le cadre : quoi, avec qui, type, planning	définir un garant	définir les moyens pour mener la concertation	diagnostic et évaluation de la situation	collecte de données objectives + sensibles + subjectives	partager (itératif)	accord sur l'état des lieux	définir l'obje / la problématique de la consultation	solicitation du panel pour travailler à la fermeture / création de l'objet	modélisation de l'objet concret (sous contrainte)	accord												
Parties prenantes (exemple de participants)																								
acteurs de l'énergie	A	A						A																
citoyens								A																
acteurs de l'environnement (défenseurs et usagers)	A	A						A																
acteurs des loisirs et tourisme	A	A						A																
collectivités (élus)	A	A						A																
Socio-professionnels et leurs fédérations	A							A																
chercheurs, experts, garants, scientifiques	(O)	A						A																
collectifs de consommateurs et propriétaires								A																
services de l'État	A	A						A																
médias, artistes, animateurs	O							A																
comité de pilotage		O						O																
Supports / outils requis								Projet de territoire partagé																